

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 201 Vœu relatif à la fermeture du Cinéma La Clef.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la fermeture effective du Cinéma La Clef depuis le 15 avril 2018 ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité lors du Conseil du 5e arrondissement du 22 janvier 2018 ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité lors du Conseil de Paris du 7 février 2018 ;

Considérant que l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Culture a saisi la Ministre de la Culture et le Président du directoire de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France ;

Considérant les deux échanges entre la Maire du 5e arrondissement et le Président du directoire de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France ;

Considérant le courrier de la Maire du 5e arrondissement adressé le 4 avril 2018 à la Secrétaire du Comité d'entreprise de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France, proposant un potentiel repreneur au propriétaire actuel du cinéma ;

Considérant les divers autres échanges entre la Maire du 5e arrondissement et le directeur du Centre National du Cinéma et le Cabinet de la Ministre de la Culture ;

Florence BERTHOUT, Maire du 5e arrondissement, et les membres du groupe les Républicains et Indépendants,

Emettent le vœu :

- Que la Ministre de la Culture engage une médiation auprès du Comité d'entreprise de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France pour permettre la reprise du Cinéma La Clef dans un délai raisonnable et la poursuite de ses activités cinématographiques.